



*Communiqué à la presse*

## Sans toit ni loi

**À** Briançon, station réputée pour ses pistes de ski, l'hiver est là. Pourtant, malgré les températures hivernales, de nombreuses personnes se retrouvent en ce moment, dehors sans solution de logement. Il s'agit principalement de familles avec de très jeunes enfants qui ont fui l'Afghanistan et l'Iran.

### **Accueillir les familles ou les laisser dormir au froid et à la neige...**

Depuis des mois, les associations humanitaires comme *Tous migrants*, *Les Terrasses solidaires*, le *Secours catholique*, *Médecins du Monde*, la *Croix Rouge*, une cinquantaine d'élus locaux dont les écologistes, Francine Daerden, Gabriel Léon, Aurélie Poyau, ou des responsables écologistes comme François Labande ou Bernard Derbez, alertent en vain sur cette situation dramatique. Pour l'heure la seule réponse de la préfète des Hautes-Alpes est de renforcer le contrôle à la frontière avec un escadron de gendarmes en plus, laissant ces familles sans solution d'accueil.

### **L'urgence nous appelle !**

Devant l'inaction de l'Etat et face au caractère d'urgence de la situation, le tiers lieu, *Les Terrasses Solidaires*, a rouvert ses portes début décembre. Tout ne repose donc que sur la bonne volonté des particuliers, des associations humanitaires, de la paroisse.

Aujourd'hui, le tiers-lieu, prévu pour accueillir 60 personnes, se retrouve débordé et une tente a été dressée en urgence par *Médecins du Monde* pour accueillir les personnes en surnombre. Face à cette situation préoccupante, le silence de l'Etat est inacceptable.

Déjà le 15 octobre 2021, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), [demandait instamment aux États](#) d'assurer aux personnes ayant fui l'Afghanistan « toutes les garanties de protection des réfugié·e·s » Faisons nôtre leur appel « *Cet hiver, abritons l'espoir. L'urgence nous appelle !* »

Nous déplorons le fait que 2 mois plus tard, rien n'ait été mis en œuvre pour les accueillir dignement.

### **Où est le dispositif de veille sociale chargé d'accueillir les personnes sans abri ou en détresse ?**

Selon l'article L.345-2 du code de l'action sociale et des familles, « *dans chaque département, sous l'autorité du préfet, un dispositif de veille sociale et chargé d'accueillir les personnes sans abri ou en détresse* » doit être mis en place.

### **Relayant les requêtes des associations humanitaires et des élu·e·s écologistes, EÉLV Provence-Alpes-Côte d'Azur demande à l'État :**

- **La mise en place rapide d'un accueil de première urgence pour toutes ces personnes**
- **L'accès gratuits à des test PCR dans le but de permettre le déplacement de ces réfugiés et de faciliter le regroupement familial.**

**Nathalie Morand**

**Didier Chérel**

co-porte-paroles d'EÉLV Paca

presse.paca@eelv.fr

**La Commission nationale Immigration d'Europe Écologie Les Verts**

immigration@eelv.fr

-----  
**Europe Écologie Les Verts Provence-Alpes Côte d'Azur**

111 rue du Rouet, 13008 Marseille (Métro Périer) - Tél. : 04 91 79 50 53

*Permanences au siège régional :*

les lundi et vendredi de 9h à 16h sans interruption

Site : [paca.eelv.fr](http://paca.eelv.fr) - Facebook : [EELV Paca](#) Twitter : [EELV\\_PACA](#)